

## Jury citoyen



3 à 5 jours



12 à 24 personnes



Élevé

## RESSOURCES NÉCESSAIRES

## MATÉRIELLES

- Grande salle disponible pendant plusieurs jours;
- Chaises;
- Ordinateur et projecteur.

## HUMAINES

- Un ou des facilitateurs;
- Quelques témoins experts.

## RÉSUMÉ

Le « Jury citoyen » vise à réunir un groupe de personnes représentatif de la population afin de participer à la prise de décision politique concernant un enjeu local ou national. Il recrée les différentes étapes de la formation d'un vrai jury : les participants sont d'abord informés par des experts appelés « témoins » sur la problématique abordée et entament par la suite un processus de délibération. Ce processus vise à formuler de façon consensuelle des recommandations dans un rapport qui sera livré au groupe initiateur de l'exercice. Cette méthode permet d'avoir à la même table de discussion plusieurs personnes de différents milieux.

Points **forts** 

- Recommandations crédibles et légitimes puisqu'elles font consensus au sein du groupe de citoyens;
- Basé sur l'avis d'experts.

Points **faibles** 

- Longue préparation;
- Nombre de participants limité;
- Coût élevé;
- Recrutement des participants parfois difficile, surtout dans de petites communautés;
- Le travail de planification et de préparation nécessaire à l'accompagnement est considérable.

## OBJECTIFS

Le « Jury citoyen » vise à éclairer la prise de décision et à formuler des recommandations consensuelles lors de situations complexes en consultant un échantillon représentatif de la population. Cette prise de décision se veut démocratique.

Information

CONSULTATION

IMPLICATION

CODÉCISION

Autonomisation

## CONTEXTE D'UTILISATION

La mise en place d'un « Jury citoyen » est souvent initiée par des collectivités, des élus ou des organismes privés qui font face à une situation complexe, souvent politique. L'organisme initiateur de l'exercice doit être perçu comme neutre sur la question.

Le « Jury citoyen » peut s'appliquer à plusieurs thèmes différents, entre autres pour les questions de nature économique, environnementale, sociale et politique. Cette méthode est très efficace lorsqu'il faut choisir une ou plusieurs alternatives à un problème et concilier des intérêts divergents. Les participants à une telle démarche se sentiront véritablement impliqués dans le processus de recommandation et s'attendent à voir une action concrète résulter de cet exercice.

## AVANT L'ACTIVITÉ

Temps de préparation estimé : 20 h

### 1- Recrutement des participants

Un groupe ou un organisme initiateur choisit un comité organisateur afin de réaliser un « Jury citoyen » concernant une problématique complexe de la communauté. Celui-ci sélectionne d'abord les participants qui sont choisis aléatoirement dans la population (ex. : liste électorale, annuaires téléphoniques, etc.) afin de représenter une grande diversité de la population et d'avoir des personnes qui n'ont pas d'avis ou de connaissance particulière sur la question abordée.

Un grand nombre de personnes seront contactées dans un premier temps afin de les inviter à participer à l'exercice. Cette invitation élargie a pour but d'obtenir une quantité suffisante de personnes prêtes à s'engager, la participation des citoyens étant volontaire. Un questionnaire peut accompagner l'invitation afin de mieux cerner l'intérêt du participant potentiel.

Le comité organisateur devra donc envoyer aux candidats sélectionnés l'information sur le déroulement de l'activité, notamment sur la date, l'heure et l'endroit de même que sur l'implication souhaitée (temps, disponibilité, etc.).

### 2- Logistique

Le comité organisateur aura également la tâche d'établir l'agenda du « Jury citoyen ». Celui-ci peut s'étaler sur trois à cinq jours, consécutifs de préférence.

Le comité devra ensuite sélectionner un ou plusieurs facilitateurs afin d'animer de façon impartial les différentes étapes de l'activité. Il devra aussi choisir des intervenants, appelés « témoins experts » sur l'enjeu choisi afin d'éclairer les citoyens. Ces derniers devront préparer leur plaidoyer.

Pour les éléments plus techniques, le comité devra sélectionner une salle suffisamment grande et la réserver pour quelques jours.

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

### 1. Présentation et explications

Les citoyens composant le jury se regroupent avec le ou les facilitateurs afin de recevoir les informations concernant le processus de l'exercice et de prendre contact les uns avec les autres. Ainsi, chaque participant est amené à se présenter sommairement aux autres. C'est aussi l'occasion pour le facilitateur de leur transmettre les informations sur le thème abordé. (3 - 4 heures)

### 2. Auditions

Des témoins experts viennent informer les membres du jury des différentes perspectives afin qu'ils puissent se forger une opinion. Lors de cette étape, les citoyens membres du jury sont appelés à questionner et à échanger avec les témoins. (Temps variable - un ou deux jours)

### 3. Délibération du jury

Suite au débat avec les experts, les membres du jury réalisent une synthèse des échanges afin d'identifier des résultats et des propositions. Cette délibération se poursuit jusqu'à l'obtention d'un consensus. (Temps variable - un ou deux jours)

### 4. Conclusion

Les membres du jury présentent leur conclusion sous forme de rapport final, entièrement approuvé par chacun d'entre eux et transmis à l'organisme initiateur. Un porte-parole des citoyens présente les résultats publiquement. (Temps variable - un ou deux jours pour écrire le rapport et le présenter)

## APRÈS L'ACTIVITÉ

Suite à l'exercice d'un « Jury citoyen », le comité organisateur s'attend à recevoir un rapport final contenant les recommandations des jurés concernant la problématique analysée. L'organisme instigateur doit alors réagir au rapport soit en mettant en oeuvre des recommandations ou bien en expliquant pourquoi il le désapprouve. Le rapport peut également être publicisé, par exemple lors d'une conférence de presse.

Concernant le processus, une évaluation de l'activité par les jurés et les témoins peut être réalisée par l'intermédiaire d'un formulaire d'évaluation. Celle-ci permettra de constater les points forts et faibles de la démarche ainsi que de vérifier l'impartialité du processus.

## PIÈGES À ÉVITER

- Déterminer un sujet trop large ou trop consensuel;
- Identifier un sujet trop technique;
- Établir un échéancier trop serré;
- Effectuer des rencontres trop espacées dans le temps.

## EXERCICE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES COMMUNAUTÉS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

Une version adaptée du « Jury citoyen » a été utilisée en 2011 afin d’accompagner des communautés de Shippagan, Le Goulet et Bas-Caraquet (Nouveau-Brunswick) dans un exercice de planification de l’utilisation du territoire pour limiter les risques d’inondation et d’érosion face à la hausse du niveau marin liée aux changements climatiques. Les organisateurs de l’exercice avaient pour tâche d’accompagner trois groupes de travail constitués de représentants des communautés dans un exercice de réflexion visant la formulation de recommandations à leur conseil municipal respectif. Le but du projet était de développer des outils de planification et d’aide à la prise de décisions pour permettre aux municipalités d’être plus en mesure de faire face aux problématiques d’inondation et d’érosion côtières. À l’aide de ces outils, il a été possible de produire des cartes illustrant les zones qui risquent d’être inondées ou érodées à l’avenir dans chacune des communautés participantes. Les groupes de travail ont examiné et validé les outils développés et ont choisis des scénarios d’inondations et d’érosion en fonction desquels planifier l’utilisation du territoire, ainsi que les zones qui risquent d’être inondées ou érodées à l’avenir dans la communauté.

Dans un premier temps, les organisateurs ont rencontré les conseils municipaux concernés par la démarche afin de leur présenter le contexte et les objectifs de l’exercice, de même que l’approche utilisée qui consiste à travailler avec de petits groupes de représentants types de la communauté. Ainsi, trois groupes de travail ont été formés, soit un par communauté participante. Les membres du groupe de travail ont été sélectionnés par un employé ou un élu municipal, selon certaines lignes directrices : le groupe devait être constitué de huit personnes, si possible, dont :

- un(e) représentant(e) municipal et;
- un(e) entrepreneur(e), et/ou;
- un(e) avocat(e) ou un(e) notaire, et/ou;
- un(e) jeune de 20-30 ans, et/ou;
- un(e) retraité(e), et/ou;
- un(e) naturaliste ou un(e) environnementaliste, et/ou;
- un(e) enseignant(e), et/ou;
- une mère de famille, et/ou;
- un(e) scientifique.

Le rôle des groupes de travail était de représenter la population, de comprendre les enjeux liés aux changements climatiques, de comprendre l’utilité des outils d’aide à la prise de décisions développés et de faire des recommandations à leur conseil municipal respectif en ce qui concerne la planification de l’utilisation du territoire pour le bien de l’ensemble de la communauté.

Pour cet exercice, deux organismes agissaient à titre de facilitateurs, soit l’Institut de Recherche sur les Zones Côtières Inc. (IRZC) et la Commission d’aménagement de la Péninsule Acadienne (CAPA). En plus d’être organisateurs du processus, ces organismes avaient comme rôle d’agir, à titre de « témoins experts ». Ils devaient donc vulgariser l’information scientifique et technique provenant des autres partenaires du projet auprès des conseils et administrateurs municipaux, de même qu’aux membres des groupes de travail. Ils devaient aussi recueillir et transmettre de l’information sur des options de mesures d’adaptation en lien avec l’utilisation du territoire aux groupes, en plus d’organiser, animer et encadrer les rencontres des groupes de travail.

Les groupes de travail se sont réunis à quatre reprises à l’automne 2011 (Figure 1). Les membres devaient d’abord comprendre l’approche utilisée et les différents scénarios d’inondations et d’érosion, afin de discuter de la pertinence de chacun des scénarios aux fins de planification et d’utilisation du territoire. Ils devaient ensuite identifier des zones à risque selon les scénarios et en arriver à formuler des recommandations au conseil quant au zonage, aux conditions d’utilisation du territoire dans les zones à risque, ou tout autre thème jugé pertinent par le groupe concernant l’adaptation aux changements climatiques.

Figure 1. Calendrier utilisé dans le cadre de l’exercice de planification stratégique des communautés de la Péninsule acadienne

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Conseils municipaux	Présentation de projets			Présentation des résultats préliminaires			Présentation des résultats et des recommandations
Groupe de travail		Formation des groupes	Formation des groupes	Présentation des résultats préliminaires	Rencontre de travail (2)	Rencontre de validation	

Tel que le démontre la figure 1, un calendrier de 7 mois a été élaboré pour la réalisation du projet.

- Première rencontre : Les participants ont pris connaissance des scénarios d’inondation et d’érosion et des informations qui feront l’objet de discussions pendant l’exercice de planification.

## EN PRATIQUE

## SUITE

- Deuxième rencontre : Les groupes devaient examiner des cartes illustrant les scénarios d'inondation et d'érosion et discuter de la pertinence de chacun des scénarios afin de planifier l'utilisation du territoire. Cette planification devait viser à minimiser les dommages matériels, les impacts humains et les coûts pour la société dus aux inondations et à l'érosion, et ce pour le bien collectif à long terme.
- Troisième rencontre : Les groupes devaient examiner une carte illustrant les scénarios choisis et les infrastructures à risque selon le scénario d'inondation afin d'identifier des zones à risque.
- Quatrième rencontre : Les groupes devaient valider une version intermédiaire des cartes, confirmer leurs choix de scénarios, de zones à risque et de conditions d'utilisation. Ils devaient aussi formuler des recommandations finales pour le conseil municipal. Ces recommandations portaient sur les zones à risque, les conditions d'utilisation afin de minimiser les risques de même que les structures de protection, le plan d'urgence, l'éducation, le transfert de connaissances et la participation citoyenne.

Suite à cet exercice, les organisateurs ont également rencontré les trois conseils municipaux pour leur faire part des progrès et des résultats préliminaires concernant le travail d'élaboration de scénarios et l'analyse de risques. Finalement, un rapport a été rédigé pour chaque communauté, faisant état des recommandations de leur groupe de travail, qui a été présenté aux conseils municipaux en février 2012.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

ARUC-DCC, <http://www.defisdescommunautescotieres.org/>

Fondation Nicolas Hulot, 2013. Démocratie participative : guide des outils pour agir. Disponible en ligne : [http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication\\_etat\\_deslieux\\_democratie\\_participative.pdf](http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication_etat_deslieux_democratie_participative.pdf)

Santé Canada, 2000. Politiques et boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décisions

Fondation Roi Baudouin 2006, « Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur » Disponible en ligne : <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294864&langtype=2060>

Mélanie Aubé et Benjamin Kocyla, 2012. Adaptation aux changements climatiques : planification de l'utilisation du territoire à Shippagan, Le Goulet et Bas-Caraquet

ROBVQ, Boîte à outils sur la participation citoyenne. En ligne : [https://www.robvq.qc.ca/guides/consultation\\_publique](https://www.robvq.qc.ca/guides/consultation_publique)

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) rassemble les 40 organismes de bassins versants oeuvrant sur le territoire québécois. Il agit à titre de partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant.

L'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) est un regroupement de partenaires et de chercheurs préoccupés par les enjeux liés à la résilience et la gouvernance des communautés côtières et riveraines dans un contexte de changement climatique.



ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS  
Défis des Communautés Côtières  
[www.defisdescommunautescotieres.org](http://www.defisdescommunautescotieres.org)



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Canada